

SIRA 5 - [Partie 1/4] LA VIE MARITALE BÉNIE DU SAINT PROPHÈTE SAW

« Le Prophète a plus de droit sur les croyants qu'ils n'en ont sur eux-mêmes ; et ses épouses sont leurs mères... » S33 V6

Article repris tel quel de l'ancien site Solisalim (publié le 31 août 2023). Il n'a pas encore été relu par le comité savant.

SIRA 5 - [Partie 1/4] LA VIE MARITALE BÉNIE DU SAINT PROPHÈTE SAW

Aouzoubillahi mina chaytane ar radjim

Bismillahi Rahman Rahim

Allahoumma sôlli Sallim Âmine

Allahoumma sôlli Sallim Âmine

Allahoumma sôlli Sallim Âmine

INTRODUCTION

Allah SWT dans le Glorieux Coran nous dit à la sourate 33 au verset 21 :

« En effet, vous avez dans le Messenger d'Allah un excellent modèle [à suivre] pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier et invoque Allah fréquemment. »

Suivre le modèle du Prophète SAW, et par conséquent obéir à la parole d'Allah SWT, nécessite sa connaissance, d'où l'étude de sa Sira.

I- LES MÈRES DES CROYANTS (QU'ALLAH SWT SOIT SATISFAIT D'ELLES)

« Le Prophète a plus de droit sur les croyants qu'ils n'en ont sur eux-mêmes ; et ses épouses sont leurs mères... » S33 V6

1- NOTRE MÈRE KHADIJAH BINT KHUWAYLID RA

Elle est Notre Mère Khadijah bint Khuwaylid ibn Asad ibn Abd al Uzzâ ibn Qusayy ibn Kilab ibn Murrah ibn Ka'b ibn Lu'ayy ibn Ghâlib ibn Fihir RA, et sa Mère est Fatima bint Zaida bint Joundoub RA.

Née en 556 ou entre 555 et 560 à la Mecque, notre mère Khadijah RA des Banu-Hâshîm, clan de la tribu des Asad était connue comme "A-Ttahirah" la pure. Elle s'était déjà mariée deux fois auparavant ; d'abord à Atîq ibn Aïd, dont elle RA eut pour fille Hind ; ensuite à Zourâra At-Tamîmî qui mourut à son tour. De cette union naquit Hala.

De nature éveillée, lucide et clairvoyante, elle RA est aussi très perspicace et très attentive aux signes. Elle avait coutume d'ailleurs, de rendre visite à son cousin érudit Waraqa ibn Nawfal, qui était versé dans la science des gens du livre, afin de lui raconter ses songes, ses états et ses visions.

« Les femmes mecquoises se sont rencontrées une fois lors d'une fête au mois de Rajab. Au moment où elles étaient devant une idole, un homme apparut et se rapprocha d'elles, puis il cria de toute sa voix : "Ô femmes de Taymâ ! Il y aura dans votre pays un Prophète au nom de Ahmad, il sera envoyé avec le Message Divin, quiconque d'entre vous pourra se marier avec lui, qu'elle le fasse." Les femmes se mirent à lui jeter des cailloux, et à l'insulter durement sauf (Dame) Khadija RA qui admit ses propos, quand les autres l'ont attaqué. »

Riche commerçante, elle RA était une commerçante noble et aisée qui après le décès de son second époux, avait pris l'habitude d'engager des hommes à son service en leur confiant des transactions dont ils bénéficiaient. Aussi, lorsqu'on loua en sa présence, la sincérité, la loyauté et la noblesse de Mouhammad SAW, elle RA lui proposa d'aller faire fructifier une partie de son argent dans la région du Cham (Syrie), le faisant accompagner de son esclave Mayssara.

En effet, à l'instar de nombreux Qurayshites, le Prophète SAW s'adonna au commerce et fut connu de par la rectitude morale et la confiance qu'il SAW inspirait dans ses affaires de négoces par le surnom de "Muhammad al Amin" ou "Al Amin".

Par ailleurs, on rapporte qu'après le retour et le récit de Mayssara, la Dame Khadija RA raconta ce qui s'est passé à son cousin Waraqa ibn Nawfal, qui lui dit : « si cela est bien vrai ô Khadija ! Mouhammad est certainement le Prophète de cette communauté, et je sais qu'il y a un Prophète attendu, et que nous sommes dans le temps de sa venue. »

*La proposition de mariage de Khadija ra

Ainsi, lorsque la Dame Khadija RA s'aperçut, suite à tout ce qu'elle a vu et entendu au sujet du Prophète SAW, et suite au récit de Mayssara, elle RA eut la certitude que c'était lui le "Trésor Tant Recherché" ; sans trop attendre, elle RA lui envoya sa proposition de mariage par l'intermédiaire de sa confidente et amie Noufayssa bint Mounabbih RA qui partit trouver le Prophète SAW et lui dit :

-Ô Mouhammad ! Qu'est-ce qui te retient pour se marier ?

-Je n'ai pas encore de quoi me marier, répondit-il SAW.

-Et si tu l'auras, et qu'on te propose la richesse, la beauté, la noblesse et l'honneur, ainsi que le mérite ?

-De qui s'agit-il ?

-Khadija bint Khuwaylid ra

-Si elle accepte, je suis d'accord.

*Le mariage avec Khadija ra

Le Prophète SAW accepta et comme de coutume, il SAW rapporta la proposition à ses oncles, parmi eux Sayyidna Hamza ibn Abd Al Mouttalib RA l'accompagna chez Khuwaylid ibn Asad, le père de notre mère Khadija RA pour demander la main de sa fille RA pour son neveu Mouhammad SAW.

Elle avait 40 ans lorsqu'elle épousa Mouhammad SAW âgé de 25 ans et demeura son unique épouse jusqu'à ce qu'elle RA transite. De cette union bénie, naquirent six enfants, deux garçons, Qâssim et Abdallah RA et quatre filles, Zaynab, Rouqayya, Oumm Koulthoum et

Fatima RA. Les garçons RA transitèrent en bas âge et des filles RA, seule notre mère Fatima RA transita après notre Bien Aimé Prophète SAW et lui laissa une descendance, de son union bénie avec Le Lion d'Allah, Ali ibn Abi Tâlib KAW.

Notre mère Khadija RA, première à se convertir à l'islam, eut le rôle le plus important dans la vie du Prophète SAW ; elle RA était un pilier et pour son noble époux SAW et pour la toute jeune communauté naissante. « Elle crut en moi lorsque les gens m'ont abandonné. Elle me donna son argent lorsque les gens m'en ont privé. Et elle fut la seule à m'avoir donné des enfants », dira Muhammad SAW à Aïcha RA.

Elle RA avait donné tout ce dont il SAW avait besoin : sa confiance, son amour, son soutien...

En 619, notre mère Khadija RA transita d'une forte fièvre pendant le mois de Ramadan à l'âge de 65 ans, après 24 ans de vie commune avec Le Bien Aimé Prophète SAW. Elle ne laissa rien de sa fortune, tout avait été dépensé pour la cause d'Allah SWT.

Et le Prophète SAW continua à parler d'elle RA avec amour et tendresse si bien qu'Aïcha RA avait avoué être très jalouse d'elle RA.

2- NOTRE MÈRE SAWDA BINTOU ZAM'A RA

Elle est Sawda bint Zam'a Al 'Amiriyya Alqorachiyya, fille de Zama ibn Qais. Elle RA avait été mariée avec As-Sukran ibn Amrou et fut parmi les premières femmes à devenir musulmanes et fut à l'origine de la conversion de son mari. Tous deux avaient été du premier groupe qui avait émigré en Abyssinie suite aux persécutions infligées aux fidèles par les mecquois. Son mari qui aurait apostasié, mourut et notre mère RA se retrouva veuve peu avant la transition de notre mère Khadija RA. Elle fit preuve de beaucoup de courage et de fermeté dans ces circonstances et revint bientôt à la Mecque.

* Son mariage avec le Prophète SAW

Une femme de la Mecque parmi les premières à avoir embrassé l'Islam, Khawla RA, se rendit auprès du Prophète SAW après la transition de Khadija La Pure RA et lui proposa de prendre une nouvelle épouse « ...soit une jeune fille, soit une veuve », et lui proposa notamment de demander la main de Sawda RA qui était son amie et avec laquelle elle avait émigré en Abyssinie.

Le Prophète SAW qui avait été impressionné par la force et la fermeté de cette femme de cinquante ans, la demanda en mariage, lui témoignant ainsi de son estime. En même temps qu'il SAW trouvait une épouse pour veiller sur sa résidence, il SAW offrait à cette femme une famille et un soutien meilleur. Le mariage eut lieu au mois de Chawwâl de l'an 3 avant l'Hégire, peu après le voyage à Taïf et plusieurs mois après la transition de notre mère Khadija ra ; elle reçut comme dot 400 dirhams et en raison de ses origines modestes, elle RA et les membres de sa tribu furent honorés qu'elle ait été distinguée pour devenir l'épouse du noble Messenger d'Allah SAW, lui-même issu d'une famille noble de la Mecque. Et nombreux se convertirent à cette occasion, convaincus par le message de l'Islam et séduits par la simplicité du Prophète SAW.

Notre mère Sawda RA fut une grande amie pour certaines des autres épouses, en particulier notre mère Aïcha RA qui était encore jeune lors de son mariage avec l'envoyé d'Allah SAW. Ainsi, Aïcha RA dit à son sujet : « Je n'ai guère connu de femme à laquelle j'aurais aimé ressembler autant que Sawda » [rapporté par Mouslim]. Toujours rapporté par Mouslim RA, notre mère Aïcha RA dit : « lorsque Sawda eut atteint un certain âge, elle m'a cédé sa nuit avec l'Envoyé d'Allah SAW. ».

L'Envoyé d'Allah SAW assignait à chacune de ses épouses une journée avec la nuit correspondante.

Elle RA a fait don de son jour pour se rendre agréable au Prophète SAW.

Toujours selon Aïcha RA, quelques une des épouses avaient posé la question : « quelle sera celle d'entre nous qui sera la plus prompte à te rejoindre après ta transition ? » « Celle dont la main est la plus large », répondit-il SAW. Elles prirent un roseau pour mesurer les mains de chacune et ce fut Sawda RA qui avait la main la plus large. Plus tard, elles comprirent que lorsque le Prophète SAW leur avait parlé de la « largeur de la main », il SAW avait voulu parler de celle qui était la plus généreuse et qui faisait le plus d'aumônes ! Elle RA donnait tout ce qu'elle possédait.

Elle RA accompagnait le Prophète SAW lors du pèlerinage d'Adieu et après la transition du noble Messenger SAW, elle n'accomplit plus aucun voyage, demeura chez elle et renonça même à se rendre en pèlerinage à la Mecque.

D'après ce qui est rapporté, Sawda RA fut l'une des plus promptes des mères des croyants à transiter après la transition du noble Messenger SAW, en l'an 24 de l'Hégire, vers la fin du califat du Calife Oumar RA, elle RA devait avoir entre soixante-dix et soixante-quinze ans.

3- NOTRE MÈRE AÏCHA BINT ABOU BAKR RA

Elle est la fille de Abou Bakr Al Siddîq et de Oumm Rûmman bint Amir Al Kinâniyyah, née en 614 à la Mecque.

D'après un récit traditionnel, peu après la transition de notre mère Khadija RA, la femme de Uthman RA proposa au Prophète SAW de se marier soit avec Aïcha RA, soit avec Sawda bint Zama RA.

Le Prophète SAW décida de se marier avec Aïcha RA parce qu'il SAW avait rêvé deux fois qu'un Ange lui disait qu'Aïcha RA était son épouse, et il SAW dit : « Si cela vient de Dieu, il fera en sorte que cela devienne vérité ».

*Son mariage

Les fiançailles eurent lieu lorsqu'elle RA avait 6 ans et le mariage eut lieu trois ans après, soit vers 623. Elle RA avait neuf ans quand le Prophète SAW en avait cinquante-trois.

Aïcha RA relatait : " Nous nous rendîmes à Médine. J'avais une forte fièvre pendant un mois, et avais perdu les cheveux ; mais ils poussèrent abondamment et n'arrivèrent jusqu'aux épaules. Ma mère, Oum Rûman, vint me trouver tandis que j'étais sur une balançoire, entourée de mes compagnes. Elle m'appela et je me rendis à son appel sans savoir ce qu'elle voulait de moi.

Elle me prit par la main, le fit entrer dans la maison où se trouvaient des femmes des Anssârs qui me dirent : "A toi le bonheur, la bénédiction et la meilleure fortune !" Ma mère m'ayant livrée à ces femmes, celles-ci me lavèrent le visage et la tête, et se mirent à me parer. J'avais à peine fini que l'Envoyé de Dieu SAW entra, lorsqu'il était encore le matin. Alors on le remit entre ses mains. » (Rapporté par Mouslim).

Troisième épouse, elle RA fut la seule épouse innocente du Prophète SAW ; épouse préférée de Mouhammad SAW, elle RA n'aura pas d'enfant avec lui SAW ; et ce mariage avait probablement pour but de renforcer les liens avec Abu Bakr RA.

La calomnie : une grâce divine sous forme d'épreuve

Elle eut lieu suite à une bataille. Le Messenger d'Allah SAW était sorti en compagnie de Aïcha RA. Sur le chemin du retour, la caravane s'arrêta pour se reposer. Quant à Aïcha RA, elle attendait le moment du départ dans son palanquin. En palpant son cou, elle RA découvrit qu'elle avait perdu son collier. Elle RA descendit donc, alors qu'il faisait nuit, pour le chercher. Elle ne savait pas que la caravane allait partir, que les hommes avaient préparé son

palanquin croyant qu'elle était à l'intérieur et que l'armée s'était mise en route la laissant seule en plein désert. Elle se trouva dans un état de confusion, demeura sur place et s'endormit.

Le lendemain, Safwâne ibn Al- Mo'attal As-Salmi RA qui était chargé d'assurer l'arrière-garde afin de récupérer les objets perdus, vit une femme endormie vêtue de noir. Il RA sut qu'il s'agissait d'Aïcha RA. Elle sentit sa présence et couvrit son visage. Elle RA racontait : " Par Allah, il ne m'adressa aucune parole et je ne l'entendis dire que : « Certes nous sommes à Allah, et c'est à Lui que nous retournerons. »

Il RA descendit de son chameau et la laissa monter et la ramena en lui tournant le dos pour essayer de rejoindre la caravane.

Quelques jours plus tard, des rumeurs tramées par Abdullah ibn Saloul, le chef des hypocrites, s'étaient propagées. Ces mensonges se sont répandus parmi certains musulmans qui l'accueillirent naïvement et les transmirent à d'autres. Parmi eux, figuraient Hassân ibn Thaabit Al-Ansaari, le poète du Prophète SAW, Mistah ibn Othaatha RA, l'un des parents de Abu Bakr As-Siddîq RA ainsi que Hamna bint Jahch RA, la cousine du Prophète SAW et la sœur de son épouse. Leur situation et leurs paroles sont décrites par le Coran, S24 V16 : « Et pourquoi, lorsque vous l'entendiez, ne disiez-vous pas : "Nous ne devons pas en parler. Gloire à Toi (ô Allah) ! C'est une énorme calomnie ?" »

Le Prophète SAW fut abasourdi lorsque ces rumeurs lui parvinrent. Et Aïcha RA, n'étant pas au courant de ces rumeurs, ni des diverses interprétations, et malade pendant cette période, sentait un changement dans le comportement du Prophète SAW à son égard. Elle ne trouvait plus chez lui le tendre toucher, les mots doux et les sentiments débordants. Il SAW ne s'attardait guère auprès d'elle RA et se contentait de prendre de ses nouvelles.

Elle RA sortit un jour avec la mère de Mistah dans le désert afin de faire ses besoins naturels, comme c'était l'habitude des femmes en ce temps-là. La mère de Mistah se prit les pieds dans sa robe et dit : « malheur à Mistah ». Aïcha RA réprouva sa parole et lui dit : « quelle mauvaise parole ! Insultes-tu un homme qui a combattu lors de la bataille de Badr ? » A ce moment, la mère de Mistah l'informa des rumeurs que faisaient courir certaines personnes.

Ce fut pour elle RA une surprise totale et un immense drame à faire se fendre le cœur. Dès son retour chez elle RA, elle demanda au Prophète SAW, la permission de se rendre chez ses parents. Quand sa mère la vit, elle lui demanda la raison de sa venue. Elle RA lui dit ce qu'on racontait sur elle RA. Sa mère voulant la réconforter, lui indique que cette calomnie était une sorte de jalousie vu sa beauté et sa position auprès du Prophète SAW.

Le Prophète SAW attendit longtemps la révélation ; puis consulta Oussama ibn Zayd RA et Ali ibn Abi Tâlib KAW. Oussama RA lui affirma qu'il était certain de l'innocence de l'épouse du Prophète SAW, quant à Ali KAW, il sentit la souffrance morale du Prophète SAW et voulu

le réconforter en lui proposant de faire le choix suivant : ou bien la répudier puis s'assurer de son innocence ultérieurement et dans ce cas-là, il SAW pourrait l'épouser à nouveau, ou bien se renseigner auprès de Barira, l'esclave du Prophète SAW.

Le Prophète SAW convoqua Barira et lui dit : « as-tu vu chez Aïcha de quoi susciter les soupçons ? ». Elle RA lui répondit : « non par Celui qui t'a envoyé avec la vérité, je n'ai vu chez elle aucun défaut. » Ensuite, elle lui mentionna la jeunesse de Aïcha RA au point qu'elle pouvait oublier la pâte à pain et que la brebis vienne la manger. Puis le Prophète SAW demanda à Zaynab bint Jahch qui répondit : « ô Messenger d'Allah, je préserve mon ouïe et ma vue du mensonge. Je ne connais d'elle que du bien. »

Ces témoignages étaient suffisants pour que le Prophète SAW monte sur le Minbar et demande aux musulmans de lui permettre de tuer le chef de cette sédition, Abdullah ibn Oubayy Saloul en disant : « ô les musulmans, qui me permet de tuer un homme qui a causé du tort aux membres de ma famille ? Par Allah, je ne connais de ma famille que du bien. On a mentionné un homme, à savoir Safwâne ibn Al Mo'attal, dont je ne connais que le bien. Il n'entrait pas chez moi sans que je ne sois avec lui. » Sa'd ibn Mou'âd RA se leva et dit : « Ô Messenger d'Allah, je te le permets. S'il fait partie des Aws, je le tuerai. S'il fait partie de nos frères Al-Khazradj, donne-nous un ordre et nous exécuterons cet ordre. » Sa'd ibn Oubâda, le maître des Khazradj, poussé par son esprit de clan dit à Sa'd : « Tu mens, tu ne pourras pas le tuer. » Les deux tribus entrèrent en conflit et le diable était sur le point de leur inspirer le combat. Le Messenger d'Allah SAW dut ramener le calme entre eux.

Le Prophète SAW rentra chez Aïcha RA alors qu'une femme des Anssârs était présente, s'assit et prononça les deux témoignages de foi puis dit : « Ô Aïcha, il m'est parvenu telle et telle chose sur ton compte ; si tu es innocente, Allah SWT t'innocentera ; si tu as commis quelque faute, demande pardon à Allah et repens-toi auprès de Lui. En effet, si le serviteur reconnaît son péché puis se repent auprès d'Allah SWT, Exalté soit-il, accepte son repentir. »

Quand elle RA entendit ses paroles, elle RA sécha ses larmes puis se tourna vers son père et dit : « Répondez aux paroles du Messenger d'Allah. » Il RA dit : « Par Allah je ne sais quoi dire au Messenger d'Allah SAW » Puis elle RA se tourna vers sa mère qui donna la même réponse que son père. A ce moment elle RA dit : « Vous avez écouté ce récit qui a trouvé un écho dans vos âmes et vous y avez cru. Si je vous dis que je suis innocente, et Allah, Exalté soit-il, sait que je le suis, vous ne me croirez pas. Si j'avoue cette affaire, alors qu'Allah sait mon innocence, vous me croirez. Par Allah, je ne trouve rien d'autre à vous dire que la parole du père de Youssouf A : « [Il ne le reste plus donc] qu'une belle patience ! C'est Allah qu'il faut appeler au secours contre ce que vous racontez ! » S12 V18

Ensuite Notre Mère Aïcha RA retourna s'allonger sur son lit, convaincue que le Messenger d'Allah SAW finirait par faire un rêve qui l'innocenterait.

Ainsi, neuf versets clairs ont été révélés au Prophète SAW, porteurs de son innocence éternelle ; ces versets constituèrent autant de preuves irréfutables de sa vertu et de sa chasteté et révélant la réalité des hypocrites.

Allah le Très Haut dit : « Ceux qui sont venus avec la calomnie sont un groupe d'entre vous. Ne pensez pas que c'est un mal pour vous, mais plutôt, c'est un bien pour vous. A chacun d'eux ce qu'il s'est acquis comme péché. Celui d'entre eux qui s'est chargé de la plus grande part aura un énorme châtement. » S24/11

Le malheur s'est finalement dissipé et la peine du Messenger SAW s'est transformée en joie. Il SAW lui dit : « Réjouis-toi Aïcha, Allah, Exalté soit-il, t'a déclarée innocente. »

Sa mère lui dit : « va le rejoindre ». Notre Mère Aïcha RA dit par reconnaissance à la révélation de son innocence par Allah SWT et par confiance en la place qu'elle occupait dans le cœur du Prophète SAW : « Par Allah je n'irai pas à lui et c'est Allah seule que je loue. »

Sidna Abu Bakr RA voulu punir Mistah ibn Othaatha pour avoir porté atteinte à l'honneur de sa fille et il RA jura de ne plus lui verser de pension. La révélation lui indiqua meilleur que cela à travers ces versets : « Et que les détenteurs de richesse et d'aisance parmi vous, ne jurent pas de ne plus faire des dons aux proches, aux pauvres, et à ceux qui émigrent dans le sentier d'Allah. Qu'ils pardonnent et absolvent. N'aimez-vous pas qu'Allah vous pardonne ? Et Allah est Pardonneur et Miséricordieux. » S24/22

Sidna Abu Bakr RA dit alors : « Si par Allah, j'aime qu'Allah me pardonne. » Il RA revint sur ce qu'il avait dit et déclare : « Par Allah, je ne l'en priverai jamais. »

Elle est considérée comme l'un des plus grands juristes de l'Islam naissant ; Veuve à 18 ans et condamnée au célibat, elle RA fut une femme exceptionnelle, qui joua un grand rôle dans l'Islam naissant. Elle RA transmis de très nombreux ahadith. Elle RA transita en l'an 678.

Sources

Non indiquées (article de l'ancien site, pas encore relu).

Article en ligne : localhost:3000/le-prophete/sira-5-partie-1-4-la-vie-maritale-benie-du-saint-prophete-saw — PDF
génééré le 17 octobre 2026.